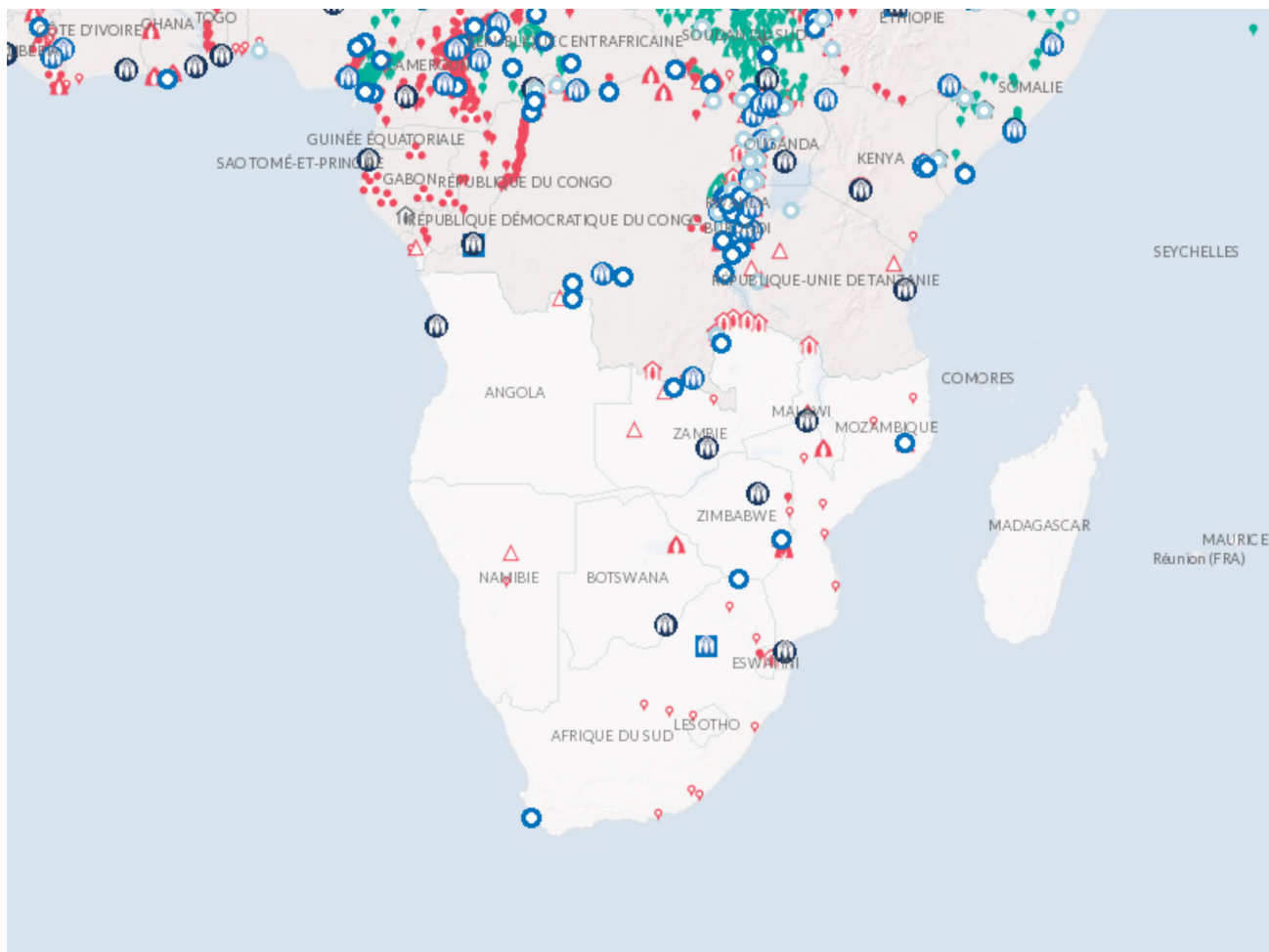
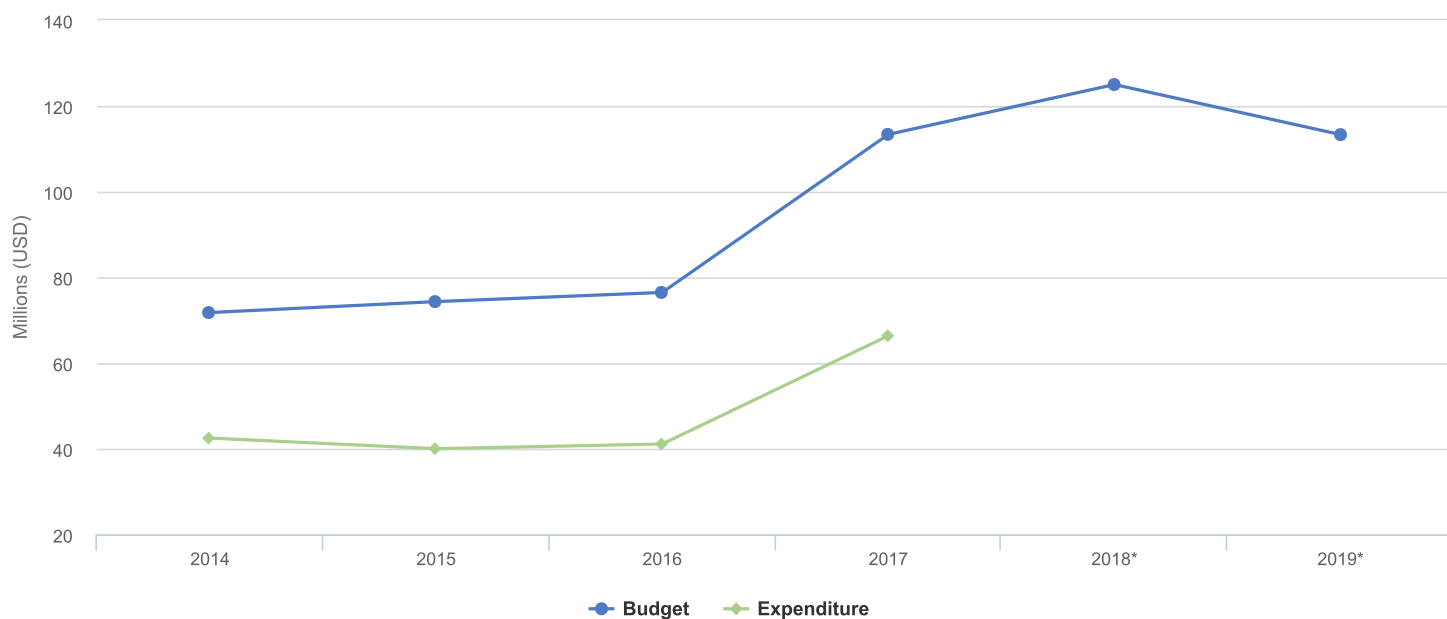


Subregion: Southern Africa

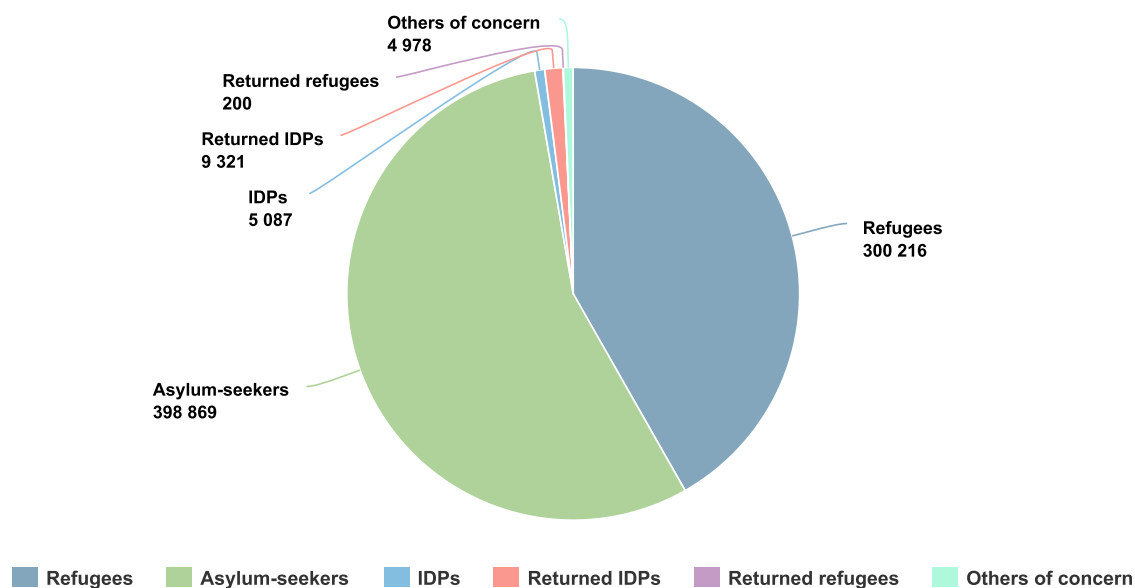
| Afrique du Sud | Angola | Botswana | Comores | Lesotho | Madagascar | Malawi | Maurice | Mozambique | Namibie | Seychelles | Swaziland |
Zambie | Zimbabwe |



Budgets and Expenditure in Subregion Southern Africa



People of Concern - 2019 [projected]



Environnement opérationnel

À la mi-2018, la sous-région de l'Afrique australe abritait près de 534 000 personnes relevant de la compétence du HCR, dont quelque 204 000 réfugiés et plus de 281 000 demandeurs d'asile, principalement originaires de la région de l'Afrique centrale et des Grands Lacs, de l'Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique ainsi que des pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Une augmentation du nombre de personnes relevant de la compétence du HCR a été observée dans la sous-région, principalement du fait de l'afflux de réfugiés depuis la République démocratique du Congo (RDC) vers les pays voisins comme l'Angola et la Zambie, de même que vers d'autres pays de la sous-région. À la mi-2018, la sous-région de l'Afrique australe accueillait près de 186 000 réfugiés et demandeurs d'asile congolais. Suite au processus de paix, la majorité des demandeurs d'asile mozambicains au Malawi sont rentrés chez eux en 2018 et ceux qui se trouvent au Zimbabwe devraient le faire début 2019.

Si plusieurs pays de la sous-région connaissent une croissance économique, beaucoup sont encore confrontés aux inégalités, à la pauvreté, à des inondations saisonnières, à la sécheresse, à des pénuries alimentaires, à une protection sociale insuffisante, à la xénophobie et à une prévalence élevée du VIH/sida. Les mouvements mixtes continuent de peser sur les régimes nationaux d'asile et donnent lieu à des politiques restrictives envers les migrants et les réfugiés dans la région. Alors que presque tous les pays sont signataires des instruments régionaux et internationaux relatifs aux réfugiés, des réserves concernant la liberté de circulation et l'accès à l'emploi sont maintenues, et cantonnent les réfugiés principalement dans des camps et des sites d'installation.

La Zambie applique déjà le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) tandis que l'Angola, le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe ont aussi exprimé leur intérêt ou leur appui pour le mettre en œuvre.

Les mouvements secondaires des personnes relevant de la compétence du HCR entre pays de la sous-région restent l'une des principales difficultés, la destination finale étant pour la plupart l'Afrique du Sud. Cela concerne en particulier les flux de population depuis le Burundi, l'Éthiopie, la RDC et la Somalie. Afin de répondre à ces difficultés, les opérations du HCR en Afrique du Sud, en Angola, à Madagascar, au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe ont déployé le nouveau système de gestion biométrique de l'identité pour les évaluations des besoins en protection. Depuis 2017, quelque 517 mouvements secondaires de personnes enregistrées relevant de la compétence du HCR ont été détectés dans la sous-région. En fonction de la disponibilité des fonds, des déploiements supplémentaires ont été prévus en 2019 pour couvrir la totalité de la région.

En 2019, le HCR s'efforcera de réaliser les activités suivantes :

- plaider pour l'adhésion et la ratification des instruments internationaux et/ou régionaux relatifs aux réfugiés, aux déplacés internes et aux apatrides, en levant les réserves à ces instruments, et appuyer l'élaboration de cadres juridiques nationaux ;
- trouver des solutions globales, en particulier pour les réfugiés dans des situations prolongées et les anciens réfugiés qui demeurent dans les pays d'asile ;
- améliorer les normes d'assistance grâce à l'autonomisation des réfugiés, une autosuffisance accrue et davantage de moyens de subsistance ainsi que par des aides en espèces ;
- promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024 ;
- appliquer une stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples de protection et de solutions pour 2019-2021, et mettre en œuvre le CRRF dans la sous-région.

Stratégie : réponse et mise en œuvre

Le **Botswana** abrite près de 2 400 réfugiés et demandeurs d'asile dans le camp de réfugiés de Dukwi. Le HCR a commencé à diminuer progressivement sa présence au Botswana en 2015 et il continuera de soutenir le Gouvernement dans la prise en charge des réfugiés et des demandeurs d'asile en 2019.

Dans le **Royaume d'Eswatini**, le HCR apporte protection et assistance, principalement par le biais d'un partenaire local, à quelque 1 500 réfugiés et demandeurs d'asile qui résident dans le centre de réception de Malindza et en milieu urbain. La nouvelle loi relative aux réfugiés est actuellement en attente de la signature du Ministre de l'intérieur pour entrer en vigueur. L'Eswatini a demandé l'assistance technique du HCR pour rédiger les réglementations donnant effet aux institutions et aux changements établis en vertu de la nouvelle législation.

Le **Lesotho** accueille 87 personnes relevant de la compétence du HCR. En 2019, l'organisation continuera de renforcer les capacités des autorités pour la détermination du statut de réfugié et la prise en charge des réfugiés et demandeurs d'asile.

Les États insulaires de l'océan Indien abritent peu de personnes connues comme relevant de la compétence du HCR. L'organisation continue de surveiller la situation grâce à ses partenaires et par des missions périodiques. Le HCR continuera d'encourager les **Comores** et **Maurice** à adhérer aux instruments internationaux relatifs aux réfugiés et à l'apatridie, ainsi qu'à établir un mécanisme d'aiguillage pour coordonner la gestion des demandeurs d'asile, des réfugiés et des apatrides. Les **Seychelles** ont demandé l'assistance technique du HCR pour élaborer un cadre juridique

national de l'asile qui pourrait servir de modèle à d'autres États insulaires de l'océan Indien. De plus, les Seychelles ont aussi manifesté leur intérêt pour une adhésion aux conventions sur l'apatridie.

Madagascar abrite 128 réfugiés et demandeurs d'asile. Le HCR continuera d'apporter son soutien à la prise en charge des réfugiés et demandeurs d'asile en fournissant une aide juridique et sociale à travers un partenaire.

La **Namibie** compte quelque 3 700 réfugiés et demandeurs d'asile en milieu urbain et dans le site d'installation de réfugiés d'Osire. Le HCR distribue des abris, de la nourriture et des articles de première nécessité par l'intermédiaire de son partenaire local. Il aide également le Gouvernement à prendre le relais des activités d'assistance. Il soutient aussi les autorités pour l'intégration locale de près de 1 700 anciens réfugiés angolais qui sont sur le point de recevoir un permis de séjour.

2019 Budget for Southern Africa | USD

| Operation | Pillar 1 Refugee programme | Pillar 2 Stateless programme | Pillar 3 Reintegration projects | Pillar 4 IDP projects | Total |
|------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|------------------------------------|--------------------------|--------------------|
| Angola | 28,998,774 | 0 | 0 | 0 | 28,998,774 |
| Malawi | 16,196,964 | 0 | 0 | 0 | 16,196,964 |
| Mozambique | 6,830,197 | 117,973 | 0 | 0 | 6,948,171 |
| South Africa Regional Office | 29,957,134 | 1,110,311 | 0 | 0 | 31,067,445 |
| Zambia | 22,094,310 | 0 | 0 | 0 | 22,094,310 |
| Zimbabwe | 7,745,481 | 260,006 | 0 | 0 | 8,005,487 |
| Total | 111,822,861 | 1,488,290 | 0 | 0 | 113,311,151 |